

École nationale supérieure
d'architecture

Paris-Val de Seine

**LIVRET
D'ACCUEIL DE
L'ÉTUDIANT
2017 / 2018**



2	Mot du directeur
4	Inscription à l'École
5	Vie étudiante
7	Restauration
8	Centres de ressources
11	Participation des étudiants à la vie de l'École
13	Associations
18	Quelques règles de vie au sein de l'École
19	Administration
20	Calendrier 2017-2018
22	Accès
23	Informations
24	Plans du bâtiment

Règlement intérieur et règlement des études distribués à la rentrée

Photos : © ENSAPVS

Impression : Juillet 2017

Chères étudiantes et étudiants,



Je vous souhaite la bienvenue dans notre grande École d'enseignement supérieur de l'architecture. Je tiens tout particulièrement à vous remercier et vous féliciter. Vous remercier pour nous avoir fait confiance pour votre formation d'architecte, confiance dont nous espérons être dignes, et vous féliciter, car vous avez été acceptés dans notre école à l'issue d'un processus exigeant.

Notre École, votre École aujourd'hui, est, vous le savez, une école en réseau avec dix-neuf écoles d'architecture sous cotutelle du ministère de la

Culture et du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Nos diplômes nationaux vous seront délivrés conjointement par les deux ministères.

Communauté d'enseignement de l'architecture de 2300 personnes, notre École accueille et forme près d'un étudiant en architecture sur dix en France. L'importance des équipes pédagogiques, plus de 240 enseignants et 60 personnels administratifs et techniques, vous permettra de bénéficier tout au long de vos années d'études d'une formation de qualité que nous travaillons ensemble à améliorer constamment pour l'adapter aux exigences d'un monde en mutation accélérée et, pour une large part, imprévisible.

Notre École se caractérise par la grande diversité pédagogique qu'elle vous propose. L'existence de deux laboratoires de recherche (l'EVCAU et le LAVUE-CRH) ainsi que plus de 50 conventions internationales, avec tous les continents participant de cette ouverture.

Conçue par un grand prix de l'architecture, Frédéric Borel, et livrée en 2007, la réalisation mêle la réhabilitation de la halle et de la cheminée de la SUDAC (ancienne usine d'air comprimé datant du XIX^{ème} siècle) et la création du bâtiment contemporain de sept étages, particulièrement remarquable. Vous entrez dans une école qui vient de fêter, en avril 2017, les dix ans de son installation sur le site actuel.

Notre chance commune est de développer collectivement et quotidiennement une grande école parisienne au cœur d'une très grande opération urbaine: la ZAC Paris Rive Gauche. C'est aussi celle d'être accueillie au sein d'un grand campus ouvert dans lequel vous pourrez côtoyer plus de 40 000 étudiants et 8 000 enseignants ou chercheurs. Nous allons consolider, tout au long de l'année 2018, nos partenariats avec notre université voisine — l'Université Paris Diderot — pour vous permettre la meilleure expérience étudiante possible.

Vous profiterez, je l'espère, en nos locaux d'équipements de premier ordre. La matériauthèque et la bibliothèque mettent à votre disposition des fonds d'une grande richesse. L'atelier maquettes offre pour la réalisation de vos projets un espace et des outils particulièrement adaptés. Les studios photo et vidéo, le parc informatique et le Fablab - créé par des étudiants, le premier de France dédié à l'architecture - sont autant de ressources et perspectives qui contribueront, j'en suis certain, à votre formation.

La vie étudiante — vous le savez certainement déjà — est particulièrement développée, porteuse de sens et de projets. Aujourd'hui plus de dix associations animent l'ENSAPVS et favorisent les liens, en soutenant les initiatives, en initiant des projets collectifs, en participant à l'amélioration des conditions d'étude et à l'enrichissement de la vie extra-scolaire, en développant des outils numériques fédérateurs et innovants. Je vous invite à soutenir tous ces bénévoles, élus et membres des associations, au service du projet commun, et qui contribuent à créer et entretenir une dynamique et une identité propres à notre École.

Nous vous proposerons tout au long de l'année des expositions et des conférences (d'architectes, urbanistes, ingénieurs, chercheurs, artistes...), des présentations de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre des enseignements ou des voyages d'étude. Je vous invite vivement à participer à ces initiatives, compléments utiles, voire indispensables, de votre culture architecturale.

Au nom de tous ceux qui développent l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine, je vous souhaite une excellente rentrée et vous invite à devenir les architectes dont nos espaces ruraux, nos paysages, nos villes, notre pays, notre monde ont besoin de façon tellement essentielle. Il vous faudra une réelle capacité de travail, une forte exigence, une belle passion pour l'architecture; nous avons l'ambition de vous y préparer et de vous y accompagner.

Philippe Bach,
Directeur
Juillet 2017



Inscription à l'École

Inscriptions

Nul ne peut participer aux activités d'enseignement et de recherche de l'École s'il n'est régulièrement inscrit, tant au plan administratif que pédagogique.

L'inscription administrative est annuelle et comporte le paiement des droits d'inscription et de sécurité sociale. Chaque étudiant effectuant une première inscription à l'école (hors admission par transfert inter-ENSAs) doit se présenter à un contrôle médical préventif.

Carte d'étudiant

Une carte d'étudiant mentionnant le cycle d'études est délivrée à chaque inscription administrative.

Elle permet également le prêt d'ouvrages à la bibliothèque.

Assurance contre les accidents et dommages corporels

Chaque étudiant doit être couvert par une assurance responsabilité civile.

Sécurité sociale étudiante Chaque étudiant, français ou étranger, doit être affilié à la sécurité sociale étudiante. S'il n'a pas de régime particulier, il doit souscrire obligatoirement à l'un des deux centres de sécurité sociale étudiante lors de l'inscription administrative : la LMDE ou la SMEREP.

Ces deux centres proposent, par ailleurs, une complémentaire santé et responsabilité civile.

LMDE - Centre 601

La Mutuelle des étudiants
www.lmde.com : Permanence téléphonique: 0 811 505 633. Plusieurs agences à Paris et région parisienne.

SMEREP - Centre 617

Société mutualiste des étudiants de la région parisienne

www.smerep.fr

Permanence téléphonique:

01 56 54 36 34

du lundi au vendredi de 9h à 18h (17h30 le vendredi). Plusieurs agences à Paris et région parisienne.

Médecine préventive

Les nouveaux étudiants de Licence 1 ainsi que les étudiants entrés par équivalence ont l'obligation de se présenter au centre de médecine préventive SIUMPPS Paris Diderot. Le rendez-vous est à prendre directement sur <https://www.doctolib.fr/centre-de-medecine-preventive/paris/siumpps-paris-diderot>

Les étudiants ayant déclaré un handicap devront passer obligatoirement une visite pour un éventuel aménagement d'études auprès du service de la médecine préventive. Le rendez-vous est à prendre par téléphone au 01 57 27 94 60 entre le 1er et le 15 septembre. Cette visite médicale spécifique sera à renouveler chaque année. Elle ne se substitue pas au contrôle médical préventif qui sera également à réaliser au cours de l'année de la première inscription dans l'école.

Contact : bureau des inscriptions administratives, n°111.



Vie étudiante

LE SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE

Logement, bourses, aides d'urgence, situations particulières.

Contact : bureau de la vie étudiante, n°122

LOGEMENT

L'École reçoit parfois des offres de location émanant de particuliers. Celles-ci seront affichées sur les panneaux d'affichage de l'École.

Résidences universitaires du Crous

Les logements sont attribués en priorité aux étudiants boursiers aux taux 6 et 7, mais sans garantie d'attribution (inscription avant le 31 mai de chaque année).

Logement privé

Lokaviz, site du Crous, propose aux étudiants une offre étendue de logements de particuliers parisiens et franciliens.

Lokaviz.fr

Résidences privées

Dans le cadre d'accords avec des résidences de gestion privée proches de l'École les étudiants peuvent bénéficier de conditions d'accès privilégiées.

Contact : bureau n°122

Adele

Site de réservation de logement dans les résidences étudiantes de gestion privée.

www.adele.org - Attention, les disponibilités sont réduites et peuvent fluctuer d'heure en heure.

AIDES AU LOGEMENT

Les aides de la CAF

La Caisse d'allocations familiales (CAF) gère les différentes allocations de logement auxquelles les étudiants peuvent prétendre: Allocation Logement à caractère Social (ALS), Aide Personnalisée au Logement (APL)...

www.caf.fr

Caution locative étudiante (CLE)

La CLE propose une caution solvable aux étudiants ne disposant pas de garants. Ce dispositif permet en cas de besoin de bénéficier d'une aide pour le paiement du loyer. La CLE est mobilisable pour tous les étudiants âgés de moins de 28 ans. La cotisation à verser à la CLE équivaut à 1,5% du loyer.

Retrait du dossier sur www.lokaviz.fr

Aide à l'Installation dans un Logement pour les Étudiants (AILE) pour les étudiants boursiers

La Ville de Paris propose une aide de 900 € pour une première installation dans un logement privé à Paris. Peuvent en bénéficier les étudiants boursiers, détenteurs d'un bail (individuel ou en colocation) pour un logement dans Paris.

L'aide est gérée par le CROUS.

www.paris.fr/aile





Restauration

Les restaurants du CROUS sont ouverts aux étudiants de l'École.

À L'ÉCOLE

La Cafétéria étudiante

La cafétéria, située au rez-de-chaussée de l'École, propose une petite restauration autour de menus à des prix serrés.

À la carte

- le matin : viennoiseries, jus d'oranges pressées, boissons chaudes.
- pour le déjeuner : un menu (à 5€) avec un plat chaud ou une salade, un fruit ou une viennoiserie et une boisson.

- un menu « Sandwich » (à 4€) avec un sandwich, un fruit ou une viennoiserie et une boisson.

- des snacks et friandises.

Le paiement s'effectue en espèces et par carte bancaire.

Les horaires d'ouverture seront définis et communiqués à la rentrée.

Distributeurs

Des distributeurs de boissons et de friandises sont répartis dans les différents étages de l'École.

Des « éco-collecteurs » sont à disposition pour le recyclage des gobelets.

À L'UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT

1 Restaurant universitaire Halle aux Farines

ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h.
3 esplanade Vidal Naquet
bâtiment Halle aux Farines
75013 Paris.

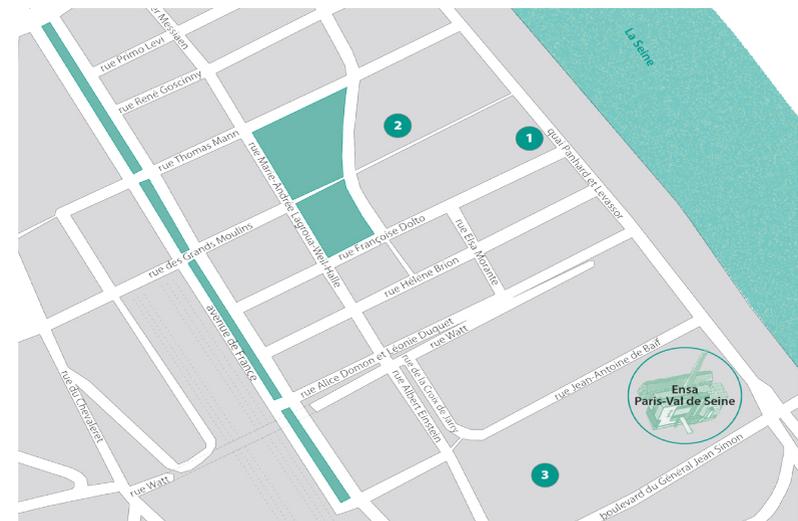
2 Cafétéria des Grands Moulins

ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h.
14 esplanade Vidal Naquet
bâtiment Grands Moulins
75013 Paris.

3 Cafétéria Olympe de Gouges

ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30
8 place FT/13 75013 Paris
bâtiment Olympe de Gouges
75013 Paris.

Modalités d'accès : carte d'étudiant



LES SOURCES D'INFORMATION

www.crous-paris.fr

Vous trouverez au Centre Régional des Oeuvres Universitaires (Crous) tous les renseignements sur les services de la vie étudiante, notamment les bourses, les offres et les aides au logement (Aide Personnalisée au Logement APL, Allocation Logement à caractère Social ALS), les résidences et restaurants universitaires.

www.etudiantdeparis.fr

Web magazine destiné aux étudiant(e)s à Paris pour connaître les dispositifs de la Ville de Paris et découvrir l'actualité culturelle parisienne.

AIDE AU TRANSPORT

Les étudiants, de moins de 26 ans, résidant dans le Val-de-Marne peuvent bénéficier du remboursement de 50% du coût annuel de leur carte Imagine R sur demande.

www.valdemarne.fr

BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

Les bourses sont attribuées en fonction de trois critères : les revenus du foyer fiscal, le nombre d'enfants à charge fiscale et l'éloignement du

lieu d'études. Ce calcul diffère de celui appliqué pour l'enseignement secondaire.

La demande de bourse (Dossier Social Étudiant) doit être formulée entre le 15 janvier et le 31 mai.

Simulation sur : www.cnous.fr/bourses/simulateur

SERVICE SOCIAL

Une assistante sociale est à votre disposition. Elle vous informe sur les dispositifs qui vous sont destinés, analyse votre situation et envisage avec vous les meilleures solutions. Elle peut également instruire une demande d'aide financière ponctuelle auprès du Crous. L'assistante sociale reçoit sur rendez-vous.

Contact : Louise Fétu – tél. 01 47 03 50 50

LE SPORT

Dans le cadre de la convention d'association avec l'université Paris-Diderot, les étudiants de l'ENSA Paris-Val de Seine peuvent bénéficier des activités (plus de 50 disciplines sportives) proposées par le service des sports de l'université. Inscription à partir du 14 septembre. Renseignements : univ-paris-diderot.fr/sport.





Centres de ressources

INFORMATIQUE

L'École est dotée d'un parc informatique composé de PC équipés de logiciels généraux et « métier ». Quatre salles regroupant 64 postes sont réservées à l'enseignement et à l'utilisation numérique (salles 134, 135, 139, 140). Des postes à disposition dans les structures de projet complètent ce dispositif.

Les salles sont librement accessibles, en dehors des heures d'enseignement, aux horaires d'ouverture de l'École : support@paris-valdeseine.archi.fr

WI-FI

Un réseau Wi-Fi est accessible à tous. Aux étudiants grâce à leurs identifiants. Aux personnes externes qui peuvent se connecter sur le réseau « invités ».

EDUROAM

Le service Eduroam offre un accès sans fil sécurisé à l'Internet aux personnels et aux étudiants de la communauté enseignement supérieur/recherche lors de leurs déplacements.

eduroam.fr

IMPRESSION

Les étudiants ont à leur disposition en salle d'impression (E05) :

- 4 photocopieurs- scanner, imprimante couleur A3/A4 recto verso

- 6 traceurs A0 permettant l'impression en qualité photo

Les impressions et photocopies sont payantes. Le paiement s'effectue en créditant un compte d'impression.

Les étudiants de M2 bénéficient d'une participation de l'École pour la prise en charge de l'impression de leur mémoire et rapport de PFE.

La salle d'impression E05 est accessible de 9h à 21h avec la présence de moniteurs en assistantat du lundi au jeudi de 16h à 21h et le vendredi de 9h à 14h.

LE FABLAB

Expérimentation et fabrication numérique

Premier FABLAB de France dédié à l'architecture au sein d'une ENSA. Cet espace a pour vocation de mettre en commun des outils de fabrication numérique afin d'exploiter le potentiel créatif de ces technologies dans un esprit de partage collaboratif. On y trouve des machines open-source telles que imprimante 3D, fraiseuse CNC, découpe Laser, montées par des étudiants et accessibles à tous.

Contact : fablabensapvs@gmail.com

Facebook : FabLab Ensapvs



BIBLIOTHÈQUE

Le fonds documentaire de la bibliothèque couvre les domaines suivants : architecture, construction, urbanisme, écologie, paysage, design et architecture intérieure, art et sciences humaines.

Il se compose de plus de 20 000 ouvrages, de cartes et plans, des projets de fin d'études (PFE) et mémoires de master. Il compte 70 abonnements à des revues spécialisées françaises et étrangères et environ 200 CD ou DVD. Les ENSA sont dotées depuis 2013 d'une base documentaire commune (Archirès) regroupant ouvrages, mémoires, articles de périodiques... des différents établissements. La bibliothèque met à disposition de ses lecteurs 2 photocopieurs-scanner, 1 scanner A3 et 4 postes informatiques.

Ouverture du lundi au jeudi de 10h à 19h et le vendredi de 10h à 17h. tél. 01 72 69 63 56 ou 01 72 69 63 64



MATÉRIATHÈQUE

Centre de ressources techniques et technologiques, la matériauthèque offre aux étudiants un outil ancré dans la réalité professionnelle et industrielle et participe comme relais logistique aux projets de l'École. Elle compte 4 000 types de matériaux déclinés en plus de 16 000 échantillons et 30 000 références consultables dans les ouvrages techniques.

La matériauthèque s'articule autour de deux grands champs documentaires, reposant sur une recherche par matériaux ou par type de techniques constructives.

Les cartes d'identité des produits sont consultables via un système de QR Code.

1 photocopieur-scanner, imprimante couleur A3/A4 est à disposition des étudiants à la matériauthèque.

Ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 19h.

Contact : materiauthequ@paris-valdeseine.archi.fr tél. 01 72 69 63 63



LE LABO PHOTO VIDÉO

Le laboratoire photo/vidéo est à disposition des étudiants et enseignants. La mission centrale des responsables est le conseil aux usagers. Son accès est en libre-service mais la priorité d'utilisation est donnée aux rendez-vous.

Le studio photo-vidéo propose :

- La prise de vues de maquettes et plans, les tournages vidéo (éclairages et fonds de couleur sont disponibles).

- Le prêt de matériel :

30 appareils photo/caméra (Canon, Panasonic, Nikon), 2 ensembles sonores complets, 2 caméras Osmo, 7 enregistreurs son.

- La réalisation de scans jusqu'au format A3. L'impression jet d'encre jusqu'au A2 en qualité photo. Et 2 postes de travail connectés.

- Le montage vidéo et la post-production. Huit IMac équipés de la suite de logiciels Adobe CC. Les responsables sont aussi chargés de la mise en valeur de l'actualité de l'école par des reportages photo et vidéo.

Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h. Contact : tél.01 72 69 63 62

L'ATELIER MAQUETTES

L'atelier maquettes offre aux étudiants un espace, du matériel et de l'outillage adapté à la réalisation de leurs maquettes ou projets. L'atelier comprend deux espaces aux fonctions et usages distincts :

- l'atelier manuel pour la réalisation de maquettes ;

- l'atelier numérique pour la découpe laser. Les étudiants peuvent accéder librement à l'atelier manuel. Il est équipé de 3 machines à découpe laser, pour le traçage, la découpe et la gravure.

Ouverture de 9h à 18h, et plus en période d'examen, avec l'assistance d'un moniteur.

Contact : François Malchrowicz

francois.malchrowicz@paris-valdeseine.archi.fr

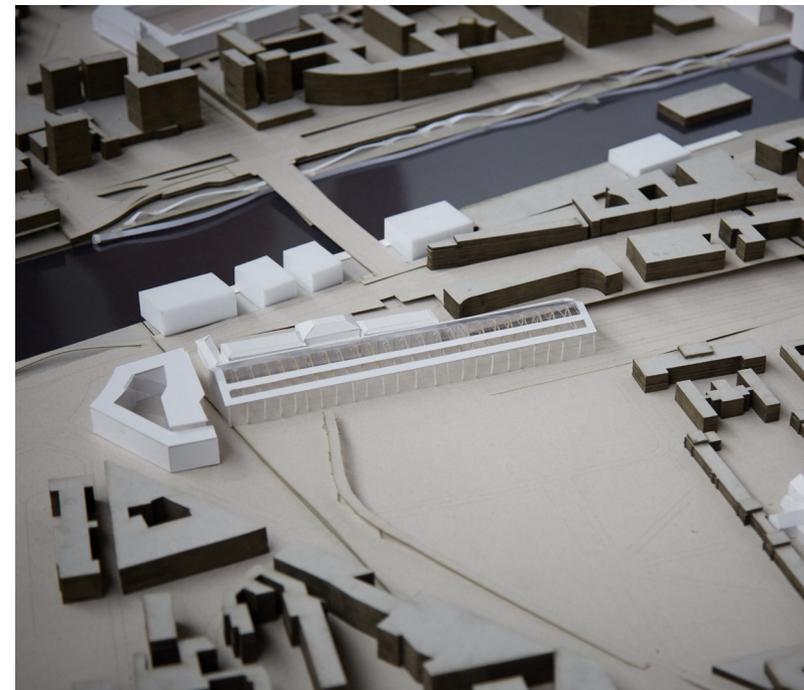
tél. 01 72 69 63 31

LA CELLULE CONCOURS

La Cellule Concours accompagne les étudiants qui souhaitent se lancer dans l'expérience des concours, appels à idées et hackathons. C'est une plateforme de conseil, d'accompagnement et de valorisation des projets, animée par deux anciens étudiants.



Participation des étudiants à la vie de l'École



CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CEVE)

Le Conseil des Etudes et de la Vie Etudiante est chargé d'évoquer toutes les questions matérielles et d'organisation ayant trait à l'exercice de la pédagogie au sein de l'École, analyser les difficultés ou les améliorations à apporter et faire des propositions. Il est un lieu d'évaluation des enseignements.

Il évoque aussi les questions de la vie étudiante sous ses différents aspects: restauration, logement, actions sociales et sanitaires, médecine de prévention, hygiène et sécurité, vie culturelle, vie associative, pauvreté étudiante, handicap, accueil des étudiants étrangers. Ses missions sont à la fois l'analyse, l'information et la proposition.

Composition du CEVE

Composition :

- membres nommés pour un an par le conseil d'administration :

- 6 enseignants : un enseignant par année de formation initiale et un pour la Hmonp

- membres élus pour un an

- 6 étudiants membres étudiants élus et 6 suppléants pour un an et par année de formation depuis la L1 jusqu'à la Hmonp

membres de droit:

- le directeur ou son représentant - assistent à la réunion :

- le président de la CPR ou un membre du bureau de la CPR

- les membres de l'administration désignés par le directeur en fonction de l'ordre du jour



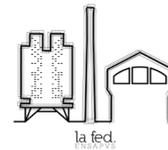
CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le conseil d'administration est l'instance décisionnelle de l'École. Il définit la politique générale et délibère notamment sur le programme d'enseignement, le règlement intérieur, le budget. Le conseil d'administration (CA) est composé de 7 enseignants, 7 étudiants, 7 personnalités extérieures, 2 représentants du personnel administratif et technique, et du directeur. Choisi au sein des personnalités extérieures, le président est nommé pour trois ans renouvelable par le ministre de la Culture.

Le président du Conseil d'administration est Francis Rambert, directeur de l'Institut Français d'Architecture (IFA).



Associations



LA FÉDÉRATION DES MASSES, ASSOCIATIONS ET ÉLUS ÉTUDIANTS (FED)

La FED est au centre de la vie étudiante. Elle fédère à la fois les représentants des différentes structures de projet (dites «masses»), les associations et les élus étudiants au Conseil d'Administration et au Conseil des Etudes et de la Vie étudiante (CA et CEVE). Plateforme d'échanges entre les différentes entités de l'école, relais entre administration, professeurs et étudiants, la FED permet de transformer les initiatives isolées en un projet participatif à l'échelle de l'établissement, voire à le faire rayonner au-delà de l'ENSAPVS.

fedensepvs@gmail.com

Facebook : Fed Ensapvs

bénéficie du soutien d'un étudiant référent apte à l'aider dès son arrivée et jusqu'à son départ.

L'association propose à la fois des sorties culturelles, des repas et autres rendez-vous conviviaux.

ami.ensapvs@gmail.com

Facebook : Ami Ensapvs



E N S A P V S

LE BUREAU DES ÉTUDIANTS (BDE)

Organisation d'événements étudiants

Le BDE participe activement à la dynamique de l'École et à l'animation de la vie étudiante. En partenariat avec la cafétéria, il offre le premier jour de rentrée un joyeux petit déjeuner aux nouveaux étudiants.

Le Bureau des Etudiants organise au cours de l'année des voyages comme le week-end de rentrée et la semaine au ski. Deux fois par an, il orchestre de grandes soirées avec fanfares et DJ. S'ajoutent à ces activités des initiatives variées comme la «Semaine de solidarité» avec un don du sang et un appel à don de nourriture auprès des différentes communautés de l'École.

Permanence tous les jours Salle 206

bde.ensapvs@gmail.com

Facebook : bde ensapvs



L'ASSOCIATION POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE (AMI)

Relations et parrainage internationaux
AMI est une association ayant pour objectif de développer et structurer les initiatives étudiantes relatives aux échanges internationaux. Son but est d'accueillir au mieux les étudiants «entrants» et de les accompagner tout au long de leur séjour en France. Grâce à la mise en place d'un dispositif de parrainage, chaque étudiant «entrant»





JEUNES ARCHIS AU BOULOT (JAUB)

Insertion professionnelle

JAUB est la junior entreprise de l'ENSA Paris-Val de Seine. Elle permet d'avoir accès à des missions dans des agences d'architecture. JAUB est avantageuse car l'étudiant n'est pas considéré comme salarié, l'entreprise ne paie donc pas de charges patronales, seulement la TVA. De ce fait, pour un même versement, l'étudiant sera mieux payé que s'il ne passait pas par JAUB.

contact@jaub.fr
www.jaub.fr



K'FET - LA PALETTE

Cafétéria étudiante

La K'FET - La Palette est une cafétéria créée par les étudiants. Elle est un lieu privilégié d'échanges et de restauration à prix serrés. Elle est gérée par des étudiants bénévoles.

Pour rejoindre l'équipe : cafetensapvs@gmail.com

Page Facebook : LaPalette ensapvs



LA COOPÉRATIVE (COOP)

Vente de matériel spécialisé

La Coop vend tout le matériel nécessaire aux études d'architecture, notamment pour les maquettes et le dessin. On y trouve plus de 500 références de produits vendus à des prix très concurrentiels.

Le magasin est accessible à tous sans obligation d'adhésion, même si l'adhésion au BDE permet de bénéficier de tarifs encore plus réduits. La Coop propose en septembre un « Pack Rentrée » avec le matériel nécessaire pour débiter vos études d'architecture.

coop.ensapvs@gmail.com



LA BRIGADE DU CUIVRE

Fanfares

L'association a pour objectif de réunir les étudiants autour de la passion de la musique et du monde de la fanfare. Structure inter-associative, elle s'emploie à regrouper et soutenir les fanfares de l'Ecole. Elle concourt aussi à faire partager au plus grand nombre cette activité festive et fédératrice

propre aux études d'architecture. Créée en avril 2012, La Brigade du Cuivre regroupe actuellement 8 fanfares.

brigadeducuire@gmail.com



ASSOCIATION MUSIQUE

L'AM a pour objectif échanges, transmission et partage musical. Elle propose : workshops d'apprentissage et de perfectionnement instrumental; mise à disposition de matériel de répétition et de création ; organisation de Jam sessions et de concerts ; scènes ouvertes à tous les musiciens et concerts. Le MusicLab : avec le FabLab, l'AM vise à instaurer un espace de coworking axé sur les nouvelles technologies.

Facebook : L'Am Ensapvs



POULIKA!

Information

Le journal Poulika! a été fondé à l'ENSAPVS en 2014. Son ambition est de proposer chaque mois un journal gratuit regroupant le meilleur de ce que l'art peut produire à Paris et Bordeaux : architecture, peinture, sculpture, cinéma, théâtre, photographie, littérature etc. De plus, la ligne éditoriale du journal est centrée sur une interview avec un professionnel

de l'art reconnu afin qu'il partage sa vision de son travail créatif, la manière dont il développe son art. Il est diffusé dans 6 écoles.

Facebook : Poulika!

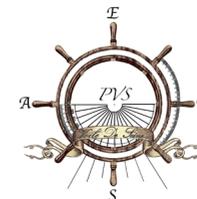
Courriel : contact.poulika@gmail.com



AFTER CHARRETTE

Chill out of the School

Les étudiants en architecture sont depuis toujours confrontés aux charrettes. Charretter c'est travailler de manière très intensive, en général à la limite de la deadline, dans le but de rendre un projet. Participer à un after charrette c'est se décontracter, décompresser après les rendus, se réunir en dehors de l'Ecole entre étudiants et amis devant fanfares et Djs. Le vendredi ou le mardi généralement entre 19h et 2h du matin.



LE BUREAU DES SPORTS (BDS)

Le BDS s'adresse aux amateurs de voile et permet de partir à la Course Croisière Edhec qui réunit plus de 3.000 participants.

Facebook : Bds Ensapvs



L'ASSOCIATION SPORTIVE (AS)

Sports, loisirs et compétitions

L'Association Sportive de l'ENSAPVS a pour but d'organiser et de développer la pratique du sport pendant les études, pour le loisir ou en compétition. L'Ecole est ainsi représentée en championnats universitaires, par ses équipes de sports collectifs ou par des sportifs pour les sports individuels. L'Ecole au travers de cette association, permet également à de jeunes sportifs pratiquant déjà une discipline à haut niveau de suivre un enseignement en architecture sans perturber le rythme d'entraînement nécessaire à la bonne pratique de leur sport.

Facebook : AS ENSAPVS



ASENEA

sports, loisirs et compétitions

L'ASENEA permet aux étudiants en école d'architecture ou d'art de pouvoir continuer leur passion et la découvrir sous de nouveaux jours. L'association vise à créer une équipe nationale unie, et à renforcer les liens entre les écoles françaises. Elle propose des cours à l'année mais aussi des stages, des initiations, des randonnées... et un concours réunissant 40 cavaliers : l'Archi'jump.

Facebook : Asenea Archi

asenea.association@hotmail.com





Quelques règles de vie au sein de l'École

En cas d'urgence

Accident, blessure, malaise, prévenir le PC sécurité, rdc, tél. 01 72 69 63 69

Bizutage

L'École veille fermement à ce qu'aucune conduite pouvant s'apparenter à du bizutage ne puisse être tenue. La loi du 17 juin 1998 définit le bizutage comme un ensemble d'actes humiliants ou dégradants en milieu scolaire ou universitaire. Le Code pénal punit les actes de bizutage de six mois de prison et 7500 euros d'amende. Tout étudiant qui contreviendrait aux réglementations s'exposerait, indépendamment des poursuites prévues par la loi, à des sanctions.

Tabac

La loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé interdit de fumer dans l'enceinte des lieux affectés à un usage collectif. Tout contrevenant est passible de sanctions disciplinaires et d'amendes.

Alcool

La consommation d'alcool est strictement interdite au sein de l'École. Aucune personne en état d'ébriété n'est autorisée à pénétrer dans l'établissement.

Respect des biens et matériels

Utilisation

Les photocopieurs, ordinateurs et autres matériels informatiques ou d'impression sont des ressources communes fragiles qui ne doivent pas être malmenées. Leur détérioration pénalise l'ensemble des étudiants.

En cas de panne ou de dysfonctionnement, il convient de prévenir le service informatique - bureaux 141 et 138

support@paris-valdeseine.archi.fr

Ascenseurs

En cas de panne prévenir le PC sécurité.

Détériorations

Toute détérioration survenue par suite de négligence caractérisée fera l'objet d'une sanction disciplinaire.

Toute détérioration volontaire fera de plus l'objet d'un dépôt de plainte.

Alarme et évacuation

Si l'alarme générale retentit dans l'établissement, ceci signifie qu'un risque a été détecté. Il est impératif d'évacuer immédiatement les lieux, en suivant les indications du personnel habilité de l'École (brassard vert). Chacun devra se rendre aux points de rassemblement (sur le quai Panhard et Levassor et dans le jardin bio-park, rue Jean-Antoine de Baïf). Un plan d'évacuation est apposé à chaque étage.

Objets trouvés

Merci de remettre les objets trouvés aux surveillants ou à l'accueil du 1^{er} étage. Les objets trouvés sont disponibles au bureau des surveillants (bureau 402) ou à l'accueil 1^{er} étage.

Sécurité

L'ENSA Paris-Val de Seine est un établissement recevant du public nécessitant un dispositif de vigilance par contrôle à l'entrée.

Administration



Liste des contacts en cours de modification

Membres de l'équipe administrative que l'étudiant est susceptible de solliciter dès les premiers jours de son entrée à l'École.

ACCUEIL



Alex Flechel
tél. 01 72 69 63 00
Accueil 1^{er} étage / bureau n°126

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES



Marie-Laure Bonfanti-Guilbot
tél. 01 72 69 63 55
1^{er} étage / bureau n°111



Béatrice Jacques-Phinera
tél. 01 72 69 63 09
1^{er} étage / bureau n°111

MOBILITÉ INTERNATIONALE



Arnaud Misériaux
tél. 01 72 69 63 36
5^{ème} étage / bureau n°507



Cécile Mauras
tél. 01 72 69 63 80
5^{ème} étage / bureau n°510



Aurélie Bela
tél. 01 72 69 63 19
5^{er} étage
5^{ème} étage / bureau n°510

SERVICE DE LA SCOLARITÉ



Responsable
Agnès Legueul
tél. 01 72 69 63 04
1^{er} étage / bureau n°112



1^{ère} année (licence)
Kathy Atrid
tél. 01 72 69 63 14
1^{er} étage / bureau n°105



2^{ème} année (licence)
nomination en cours
tél. 01 72 69 63 . .



3^{ème} année (licence)
Malika Houacine
tél. 01 72 69 63 13
1^{ème} étage / bureau n°106



master
Virginie Dumouchel
tél. 01 72 69 63 25
1^{er} étage / bureau n°110



nomination en cours
tél. 01 72 69 63 . .

ÉQUIVALENCES - VIE ÉTUDIANTE

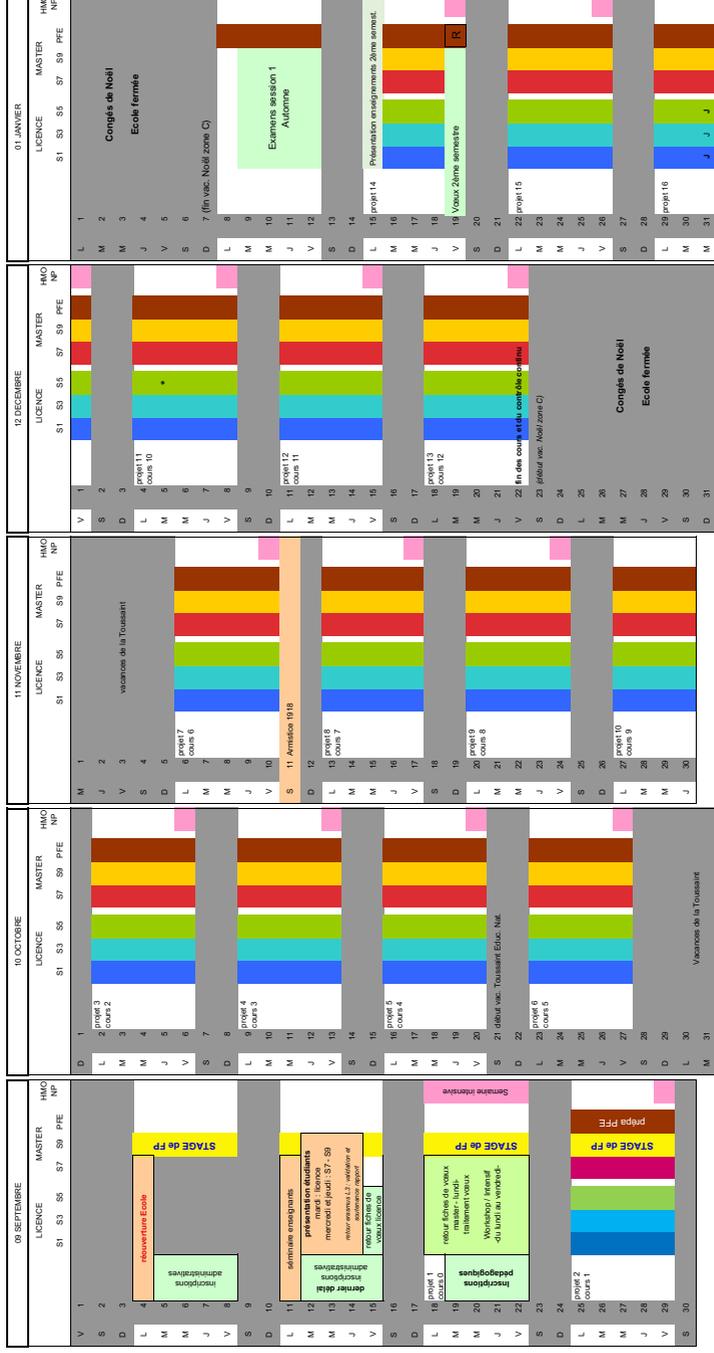


Benoît Vérin
tél. 01 72 69 63 42
1^{er} étage / bureau n°122

Pour contacter par mail les membres de l'administration, rédigez l'adresse selon le modèle suivant : prenom.nom@paris-valdeseine.archi.fr
Liste complète des personnels administratif et technique – Internet > rubrique École / annuaire administratif

Calendrier annuel 2017-2018

AUTOMNE



SEMESTRE D'AUTOMNE :

Workshop licence : semaine du 18 septembre 2017
 Début des cours : lundi 25 septembre 2017 - sauf M2 :
 2 octobre 2017
 12 semaines de cours + 1 semaine d'évaluations - 16 semaines de projet dont 1 semaine d'intensifs
 Evaluations : session 1 : contrôle continu le long du semestre jusqu'au 22 décembre 2017 ou examens semaine du 8 janvier 2018
 session 2 : semaine du 5 février 2018

en décembre * : 1er cours de méthodologie du rapport de licence

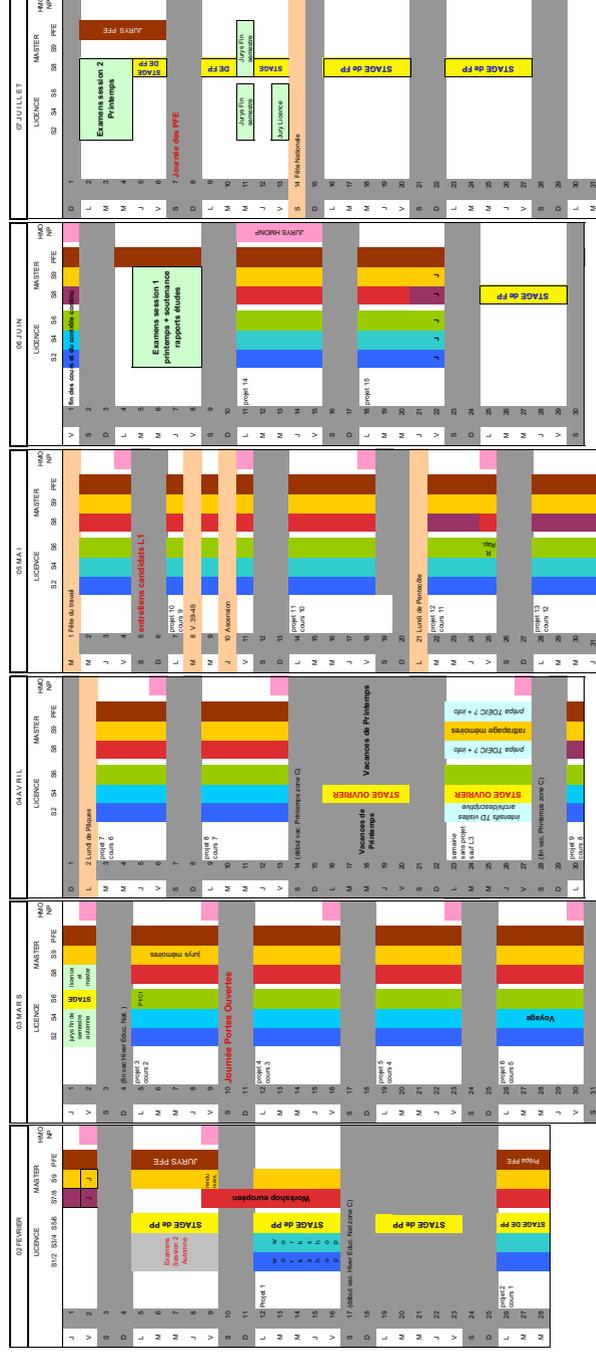
Soutenances des mémoires de S9 // 9 février 2018 : remise des mémoires - 5 au 9 mars 2018 : soutenances - 23 au 27 avril 2018 : rattrapage des soutenances
 Juries de fin de semestre : 1er et 2 mars 2018
 PFE : contrôle continu du 25 septembre au 2 février - Jury : du 5 au 9 février 2018

J : jurys de projet - les jurys intermédiaires se tiennent les jours affectés au projet par année

PERIODES DE STAGES :

Stage ouvrier / de chantier de L2 - 2 semaines : à faire au Printemps en L2 du 16 au 27 avril 2018 (ou par anticipation en fin de L1)
 Stage de première pratique de L3 - 4 semaines : du 5 février au 2 mars 2018 (ou par anticipation en fin de L2)
 Stage de formation pratique de Master - 9 semaines : à faire entre juillet et septembre

PRINTEMPS



SEMESTRE DE PRINTEMPS :

Workshop : semaine du 12 février 2018 - Début workshop M1 dès le vendredi 9 février
 Début des cours : lundi 26 février
 12 semaines de cours + 1 semaine d'évaluations - 15 semaines de projet dont 1 semaine de workshop - sauf S6-
 TD sous forme intensive, intensifs optionnels informatique et langues : semaine du 23 avril, sauf L2 (stage) et L3 (cours et projet)

Evaluations : session 1 : contrôle continu le long du semestre jusqu'au 1er juin ou examens semaine du 4 juin
 Délai obligatoire pour remise des notes : mercredi 20 juin
 Session 2 : début juillet
 Juries de fin de semestre : 11 juillet

Jury de licence : 13 juillet
 PFE : contrôle continu du 26 février au 29 juin - Jury : du 2 au 6 juillet

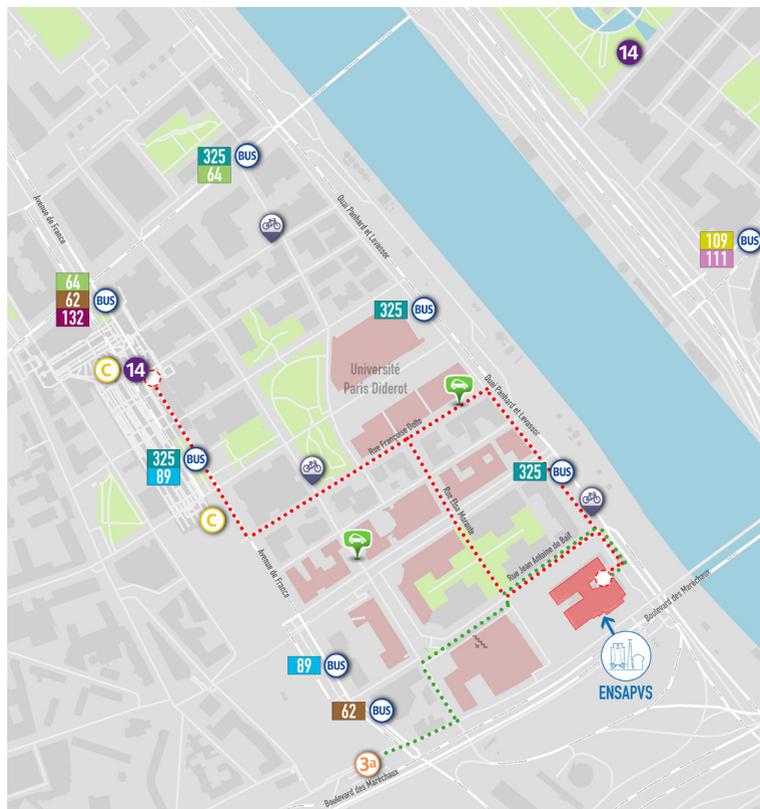
J : jurys de projet - les jurys intermédiaires se tiennent les jours affectés au projet par année

Stage ouvrier / de chantier de L2 - 2 semaines : à faire au Printemps en L2 du 16 au 27 avril 2018 (ou par anticipation en fin de L1)

Stage de première pratique de L3 - 4 semaines : à faire entre le 5 février et le 2 mars 2018 (ou par anticipation en fin de L2)

Stage de formation pratique de Master - 9 semaines : à faire entre juillet et septembre

Accès



62 Porte de France	3a Avenue de France	Accès depuis Bibliothèque François Mitterrand
64 Pont de Tolbiac	C Bibliothèque F. Mitterrand Sortie 5 : Rue des grands moulins	Accès depuis le boulevard des Maréchaux
89 Porte de France	14 Bibliothèque F. Mitterrand Sortie 3 : Rue Goscinny	AUTOLIB Rue Françoise Dolto Rue Marie-Andrée Lagroua
132 Bibliothèque F. Mitterrand	Quai Panhard et Levasseur Rue Marie-Andrée Lagroua	
325 Watt		

Information

Internet

www.paris-valde-seine.archi.fr

Le site de l'École présente : actualités et événements ; étudiants primés ; organisation (instances, annuaire administratif) ; formation et recherche ; centres de ressources ; rayonnement international ; vie étudiante : bourses, associations, logements...

Mini-extranet

accessible sur le site de l'École

www.paris-valde-seine.archi.fr

Consultable à distance, le mini-extranet accessible depuis le site de l'École, regroupe des informations sur : la scolarité (emplois du temps, grilles de programme, règlements...); les concours, offres de stages et d'emplois... ; vous informe sur les dates d'inscriptions, d'examens et de rendus, soutenances, report de cours.

Affichage

De nombreux points d'affichage sont répartis au sein de l'École permettant d'accéder aux informations relatives à la pédagogie, aux enseignements, concours et manifestations culturelles (conférences, expositions).

Les étudiants ont à leur disposition des espaces d'affichage, signalés sous l'intitulé « Panneau étudiants ».

Des écrans numériques complètent le dispositif d'information de l'École.

Taïga

<http://etudiant.archi.fr>

Consultable à distance et accessible par mot de passe individuel, le portail étudiants Taïga vous permet d'accéder à votre espace personnel : emploi du temps, fiches d'enseignement, certificats de scolarité et attestations d'inscription, annuaire des enseignants. Chaque étudiant reçoit par courrier électronique ses nom d'utilisateur et mot de passe.

Attention, toute modification d'adresse électronique personnelle doit être notifiée à support@paris-valde-seine.archi.fr

Lettre d'information

Une lettre d'information vous est proposée chaque vendredi par courriel. Vous gérez votre abonnement d'un simple clic.

Réseaux sociaux

L'ENSAPVS est présente sur les réseaux sociaux:

facebook.com/ensapvds/



twitter.com/EnsaPvds



fr.linkedin.com/in/observatoire-ensa-paris-val-de-seine-3b23a3118



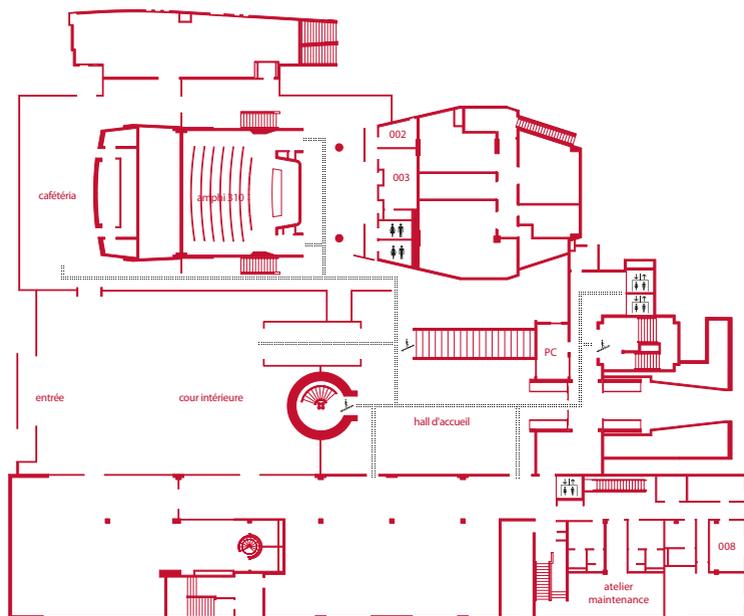
instagram.com/ecolearchiparisvalseine



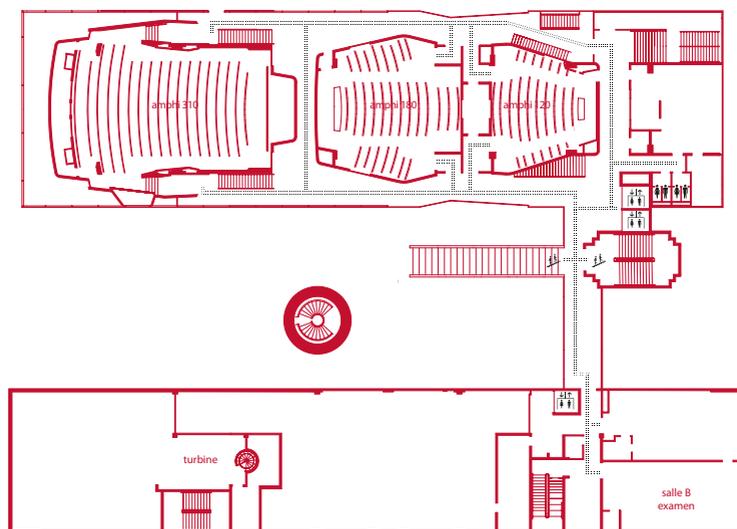


Plans du bâtiment

RDC



ENTRESOL

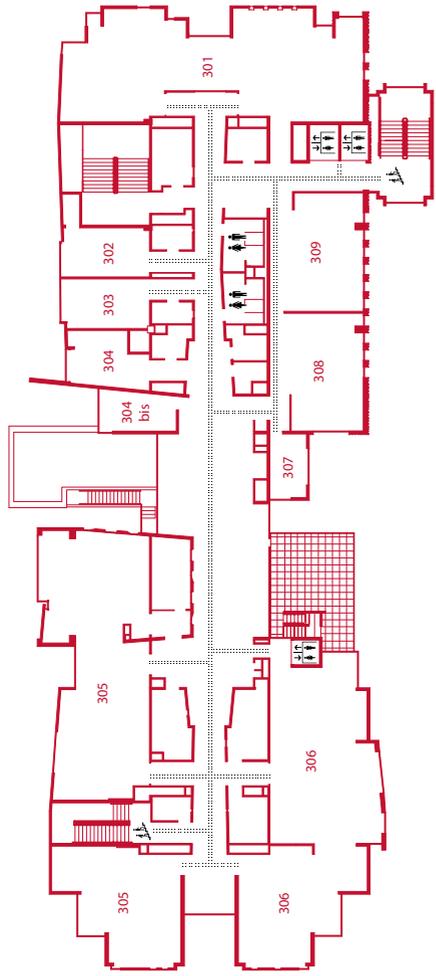
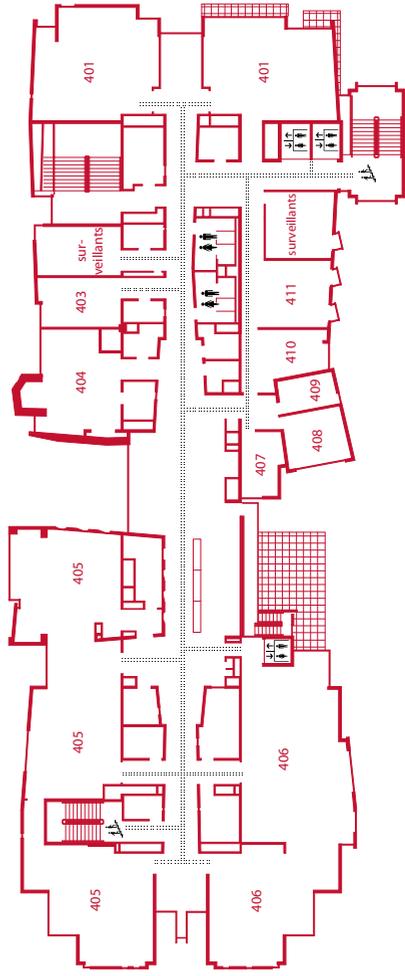
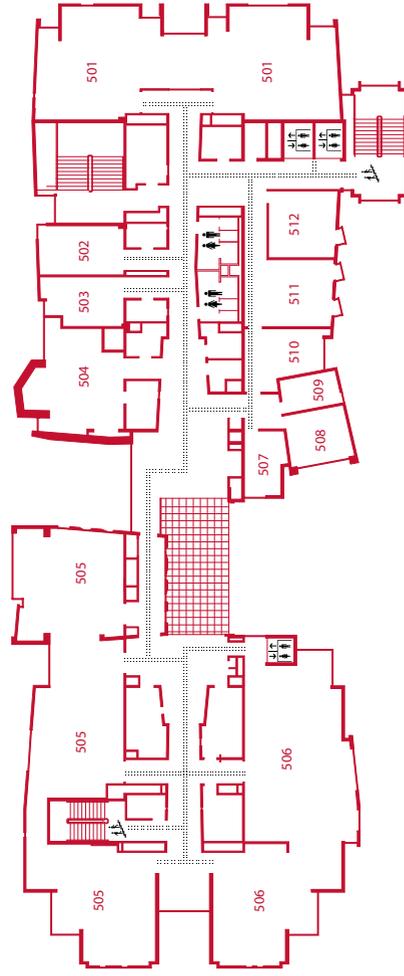
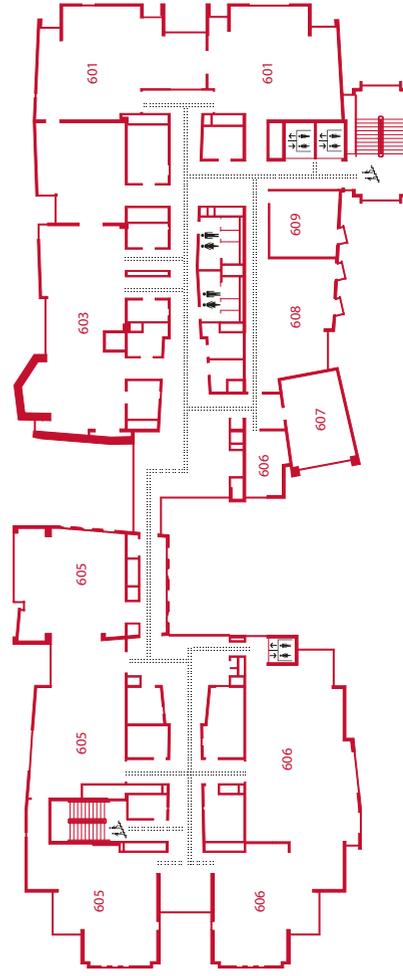


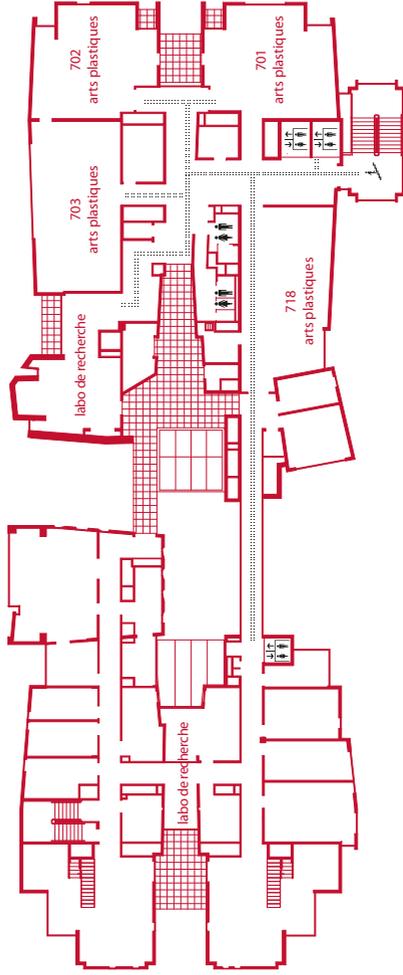
1^{ER} ÉTAGE

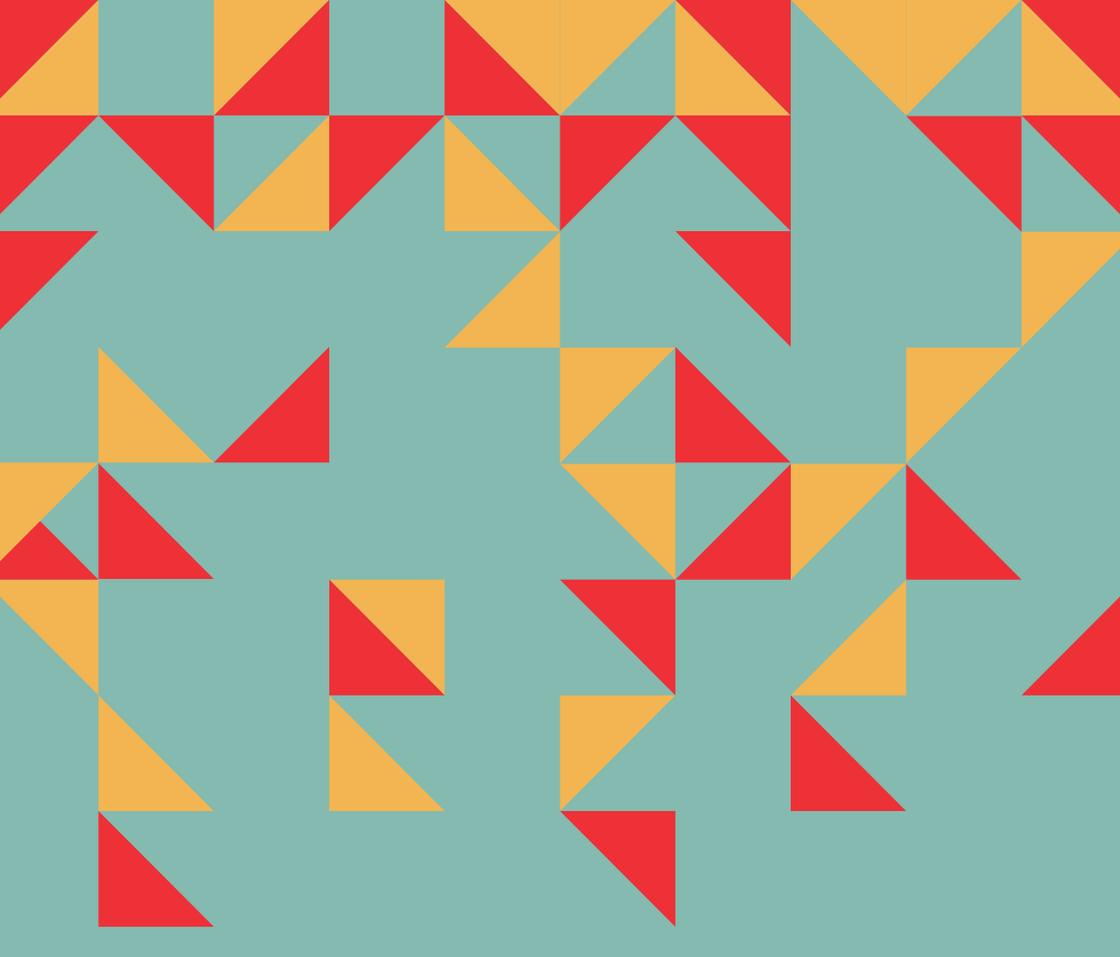


2^{ÈME} ÉTAGE



3^{ÈME} ÉTAGE4^{ÈME} ÉTAGE5^{ÈME} ÉTAGE6^{ÈME} ÉTAGE

7^{EME} ÉTAGE



PARIS
VAL DE
SEINE
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS - VAL DE SEINE

3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS

TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00 – FAX : +33 (0)1 72 69 63 81

WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR

U-S-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

PARIS
EDIDEROT

